

Prix
HARFANG
DES NEIGES

A stylized owl logo with large yellow eyes and a black beak, positioned above the word 'HARFANG'. The owl's head is composed of a series of black dots forming a semi-circle.

Lignes directrices de mise en candidature

Table des matières

Introduction.....	3
Les catégories	4
Description des catégories.....	5
Déterminer la bonne catégorie	8
Soumettre une candidature	9
Notes importantes sur les candidatures	10
Les critères d'évaluation.....	11
Appuis	15
Reconnaissance des lauréats	16

Introduction

Le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs reconnaît l'importance de rendre hommage à toute personne, tout groupe de personnes, tout organisme, toute entreprise ou tout établissement d'éducation qui se distingue de façon exceptionnelle par ses actions et ses réalisations en lien avec le milieu faunique. Les prix Harfang des neiges soulignent l'apport de Québécoises et de Québécois dans des initiatives liées à la conservation, à la gestion et à la mise en valeur de la faune.

Les lignes directrices qui suivent contiennent l'information nécessaire permettant de déterminer la bonne catégorie de prix et de compléter le processus pour les mises en candidature.

Les catégories

- Contribution scientifique et technologique à la faune;
- Innovation régionale pour la mise en valeur et la conservation de la faune;
- Engagement jeunesse et relève dans le domaine faunique;
- Communication et sensibilisation à la faune;
- Bénévolat dans le domaine faunique;
- Bâtisseur.

Description des catégories

Contribution scientifique et technologique à la faune

Ce prix récompense les initiatives exceptionnelles qui ont contribué à faire progresser la compréhension, la gestion ou la conservation de la faune grâce à l'apport des sciences ou des technologies. Il souligne les projets de recherche, les innovations technologiques ou les solutions techniques ayant eu un impact concret et mesurable sur la conservation, la gestion durable ou la mise en valeur des ressources fauniques.

Par exemple, ce prix peut être attribué à :

- un projet de recherche universitaire ayant développé une nouvelle méthode d'inventaire de la faune aquatique;
- une entreprise ayant conçu un outil technologique pour suivre les populations animales;
- une équipe scientifique ayant amélioré la compréhension des déplacements d'espèces grâce à la télémétrie.

Candidats potentiels : chercheurs, groupes de recherche, entreprises, établissements d'enseignement, institutions publiques ou parapubliques, etc.

Innovation régionale pour la conservation et la mise en valeur de la faune

Ce prix souligne les réalisations novatrices menées en région qui contribuent de façon concrète à la préservation, à la gestion ou à la mise en valeur durable de la faune et de ses habitats. Il met en lumière des projets créatifs, collaboratifs ou structurants qui répondent aux enjeux régionaux de conservation de la biodiversité et qui favorisent une gestion responsable des ressources fauniques au bénéfice des communautés locales.

Par exemple, ce prix peut être attribué à :

- un organisme régional qui restaure les habitats d'une espèce en déclin;
- une MRC qui mobilise ses partenaires pour aménager un corridor faunique;
- une ZEC qui développe une approche novatrice de gestion durable de ses ressources fauniques.

Candidats potentiels : personnes, groupes de citoyens, organismes communautaires, associations régionales, entreprises, établissements d'enseignement, MRC, ZEC, OBV ou tout autre acteur ayant contribué à une initiative locale ou régionale novatrice liée à la conservation ou à la mise en valeur de la faune.

Engagement jeunesse et relève dans le domaine faunique – Réservé aux candidats de 30 ans et moins

Ce prix met en lumière l'engagement exceptionnel de la jeunesse, âgée de 30 ans et moins lors du dépôt de la candidature, dans le domaine faunique. Il récompense les actions ou projets remarquables menés par des jeunes ou des groupes de jeunes qui participent activement à la conservation, à la gestion, à la pratique responsable ou à la transmission des connaissances liées à la faune. Cette catégorie vise à reconnaître la passion, le leadership et le sens de l'initiative de la relève qui contribuent notamment à assurer la continuité des traditions et des valeurs fauniques au Québec.

Par exemple, ce prix peut être attribué à :

- un jeune qui anime des activités éducatives sur la faune dans sa communauté;
- une association étudiante qui organise une campagne de sensibilisation sur la pêche durable;
- un groupe de jeunes qui participe à un projet de restauration d'habitats naturels.

Candidats potentiels : jeunes de moins de 30 ans ayant fait sa marque dans le domaine faunique.

Communication et sensibilisation à la faune

Ce prix rend hommage à une personne ou à un organisme qui, par ses communications, ses publications, ses créations ou ses initiatives de sensibilisation, contribuent de façon significative à faire connaître, comprendre et apprécier la faune du Québec. Il reconnaît les efforts de vulgarisation, de diffusion et de mise en valeur du patrimoine faunique qui favorisent une meilleure compréhension du rôle de la faune dans la société québécoise et encouragent des comportements responsables et durables envers les milieux naturels.

Par exemple, ce prix peut être attribué à :

- un photographe animalier qui fait découvrir la faune du Québec à travers une exposition ou un recueil d'images;
- une peintre ou un illustrateur qui met en valeur la biodiversité dans son œuvre et la présente au grand public;
- un journaliste ou un chroniqueur qui vulgarise les enjeux de cohabitation entre les humains et la faune.

Candidats potentiels : photographes, journalistes, chroniqueurs, réalisateurs, vidéastes, vulgarisateurs scientifiques, artistes, auteurs, influenceurs, communicateurs, organismes ou médias contribuant à la promotion, à la sensibilisation ou à la valorisation de la faune québécoise.

Bénévolat dans le domaine faunique

Ce prix souligne l'engagement exemplaire et durable de personnes bénévoles qui consacrent leur temps, leur expertise et leur passion à la protection, à la gestion ou à la mise en valeur de la faune au Québec. Il met en lumière celles et ceux qui, sans rétribution, s'impliquent de manière constante au sein d'organismes, d'associations ou de projets fauniques, contribuant ainsi de façon concrète à la préservation des milieux naturels, à la transmission des savoirs ou au soutien d'activités fauniques locales. Par leur constance, leur générosité et leur influence positive, ces bénévoles inspirent leur communauté et renforcent le tissu social qui soutient la conservation et/ou la mise en valeur de la faune.

Par exemple, ce prix peut être attribué à :

- une personne qui s'implique depuis plusieurs années dans l'organisation d'activités d'initiation à la pêche;
- un bénévole qui participe à l'entretien ou à la restauration d'habitats fauniques;
- un membre actif d'une association faunique qui transmet ses connaissances aux générations suivantes.

Candidats potentiels : personnes bénévoles, membres ou responsables d'organismes fauniques, animateurs communautaires, participants à des programmes éducatifs ou environnementaux, photographes ou citoyens engagés dans des actions de sensibilisation, de conservation, de mise en valeur ou de restauration d'habitats naturels.

Bâtisseur

Ce prix reconnaît l'ensemble des réalisations d'une personne ou d'un groupe ayant consacré leur carrière au développement, à la protection ou à la mise en valeur de la faune au Québec. Il rend hommage aux pionniers, leaders et innovateurs qui, par leur vision, leur expertise et leur engagement exceptionnel et durable, ont contribué de manière déterminante à l'évolution du domaine faunique et laissé une empreinte durable dans leur milieu. Ce prix souligne également leur rôle d'inspiration et de transmission, tant auprès de leurs pairs que des générations futures.

Par exemple, ce prix peut être attribué à :

- une personne ayant consacré sa carrière à la gestion des ressources fauniques;
- un pionnier qui a contribué à la mise en place d'un réseau d'aires protégées;
- un leader dont les réalisations ont marqué de façon durable le paysage faunique québécois.

Candidats potentiels : personnes, ou figures marquantes ayant consacré une part importante de leur vie professionnelle ou bénévole au domaine faunique et dont les réalisations ont eu un impact structurant et durable sur la gestion, la conservation ou la valorisation de la faune au Québec.

Mise en candidature

Quoi faire avant de soumettre une candidature :

ÉTAPE 1

Déterminer la bonne catégorie

Vous devez faire un choix parmi une des six catégories suivantes :

- Contribution scientifique et technologique à la faune;
- Innovation régionale pour la conservation et la mise en valeur de la faune;
- Engagement jeunesse et relève dans le domaine faunique;
- Communication et sensibilisation à la faune;
- Prix du bénévolat dans le domaine faunique;
- Bâtisseur.

S'assurer que la candidature est admissible :

Selon la catégorie, la mise en candidature s'adresse à une personne, un groupe de personnes, un organisme, une entreprise ou un établissement d'éducation. Les activités politiques et publiques liées à la défense d'une cause ne sont pas admissibles.

Les candidats doivent réunir les critères suivants :

- Ils doivent être des résidents du Québec;
- Les activités doivent avoir eu lieu au Québec.

Les organismes ou les entreprises doivent posséder un numéro d'entreprise du Québec (NEQ) valide et y mener la majorité de leurs activités.

ÉTAPE 2

Soumettre une candidature

Pour soumettre une candidature, une personne doit être âgée de 18 ans ou plus.

Il faut connaître personnellement la contribution faite par la personne, le groupe de personnes, l'organisme, l'entreprise ou l'établissement d'éducation dont la candidature est souhaitée.

Une personne, un organisme ou une entreprise peut seulement faire l'objet d'une seule mise en candidature.

Si plusieurs personnes souhaitent mettre en candidature un même candidat, elles doivent se concerter et soumettre un seul formulaire, qui peut être accompagné de plusieurs lettres d'appui.

Si plus d'une mise en candidature est reçue pour un même candidat, le responsable des prix communiquera avec les proposeurs afin de déterminer quelle mise en candidature sera étudiée.

Consentement

Le candidat consent à sa mise en candidature pour les prix Harfang des neiges. Dans la mesure où il serait retenu par le comité de sélection, il consent également à ce que certains de ses renseignements personnels ainsi que son image puissent être utilisés et divulgués publiquement aux fins d'activités de communication visant à faire connaître les prix Harfang des neiges. Ces activités pourraient notamment prendre la forme de publicité ou de contenu promotionnel diffusés sur le Web, tant sur le site du Ministère et son intranet, que sur d'autres sites ou sur les médias sociaux.

Obtenir un formulaire de mise en candidature et de consentement

Pour soumettre une candidature par voie électronique, consultez le site Web du Ministère afin de choisir le formulaire de candidature approprié, remplissez-le et envoyez-le à : prixharfangdesneiges@environnement.gouv.qc.ca.

Pour soumettre une candidature sur support papier, télécharger et imprimer le formulaire de candidature approprié à partir de la page Web, remplissez-le et envoyez-le à l'adresse suivante :

Prix Harfang des neiges
Direction de l'analyse socioéconomique, de l'éducation et de la mise en valeur
Direction générale de la coordination et de la valorisation de la nature
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques,
de la Faune et des Parcs
880, chemin Sainte-Foy, RC-110
Québec (Québec) G1S 4X4

Notes importantes sur les candidatures

- Une personne ne peut pas présenter sa propre candidature;
- Une candidature peut être soumise par les membres de la famille immédiate de la personne candidate, mais ceux-ci ne peuvent pas être signataires d'une lettre d'appui;
- La personne soumettant la candidature ne peut pas être signataire d'une lettre d'appui;
- Les membres du comité de sélection ne peuvent présenter aucune candidature;
- Le lauréat d'un prix Harfang des neiges ne peut faire l'objet d'une nouvelle mise en candidature;
- Un organisme, une entreprise, un établissement scolaire ou leurs représentants ne peuvent soumettre plus d'une candidature;
- Les candidatures à titre posthume sont admissibles dans toutes les catégories.

Une candidature déposée à ce titre sera évaluée selon les mêmes critères que les autres candidatures de la catégorie concernée. Des balises particulières s'appliquent toutefois afin d'encadrer le dépôt et le traitement de ces candidatures.

- La candidature doit être déposée dans un délai maximal de deux ans suivant le décès;
- Le consentement de la famille immédiate ou du représentant légal du défunt est requis afin de permettre la diffusion publique de son nom, de son image et de ses réalisations, conformément aux pratiques du Ministère;

Aucune mention particulière liée au caractère posthume n'influence la décision du comité de sélection, les candidatures étant évaluées selon les mêmes critères que les autres candidatures de la catégorie concernée.

ÉTAPE 3

Les critères d'évaluation

Le dossier de candidature revêt un caractère primordial, puisque c'est à partir de l'information qui y est présentée que la candidature est évaluée. Il est important d'avoir toute l'information nécessaire à la mise en valeur de la personne, du groupe de personnes, de l'organisme, de l'entreprise ou de l'établissement d'éducation dont la candidature est soumise.

Expliquez pourquoi le candidat mérite un hommage en suivant les instructions et en répondant aux questions se trouvant sous chacun des critères de sélection du formulaire de candidature.

Toutes les sections du formulaire de mise en candidature doivent être dûment remplies (formulaire et lettres d'appuis signées) de façon claire et compréhensible, et ce, tant sur le plan du contenu que sur celui de la forme.

Descriptions des critères d'évaluation

1. Rôle :

Pour ce critère d'évaluation seulement, faites une description selon la catégorie sélectionnée.

Ce critère permet d'évaluer la nature de la contribution du candidat et la qualité de son engagement dans le domaine faunique et est réparti en trois volets :

- **Implication (15 points)** : niveau d'engagement personnel ou collectif, leadership, participation active et constance du dévouement;
- **Longévité et fréquence (15 points)** : durée de l'implication, régularité des actions et continuité des efforts au fil du temps;
- **Diversité des actions (15 points)** : variété et complémentarité des activités menées, ainsi que la capacité à intervenir dans plusieurs aspects liés à la faune (conservation, éducation, mise en valeur, recherche, etc.).

L'évaluateur doit tenir compte de ces trois dimensions pour apprécier la portée globale du rôle du candidat dans sa catégorie.

- **Contribution scientifique et technologique à la faune**

Décrivez comment le projet du candidat a apporté une contribution significative à la faune du Québec, que ce soit par des découvertes scientifiques, des solutions innovantes ou des technologies ayant un impact concret sur la gestion et la conservation des espèces.

- **Innovation régionale pour la conservation de la faune**

Décrivez comment le candidat a mis en place des actions novatrices pour la conservation de la faune au niveau local. Quelle a été la portée de ses projets pour la faune régionale et comment ont-ils contribué à la gestion durable des ressources fauniques dans sa communauté ou sa région?

- **Engagement jeunesse et relève dans le domaine faunique (réservé aux candidats de 30 ans et moins)**

Décrivez comment le candidat a contribué de manière significative à l'engagement jeunesse et à la relève faunique. Quelles actions concrètes ont été mises en place pour soutenir des initiatives dans les domaines de la chasse, de la pêche, du piégeage ou de la conservation.

- **Communication et sensibilisation à la faune**

Décrivez comment le candidat contribue, par ses communications, publications, créations ou initiatives, à faire connaître et apprécier la faune du Québec. Expliquez en quoi son travail favorise la sensibilisation du public et la valorisation du patrimoine faunique.

- **Prix du bénévolat dans le domaine faunique**

Décrivez l'engagement bénévole du candidat et en quoi ses actions ont eu un impact direct sur la faune et la biodiversité. Comment a-t-il utilisé son temps, ses compétences et son enthousiasme pour favoriser la préservation de la faune au Québec?

- **Bâtisseur**

Décrivez comment le candidat a contribué de manière exceptionnelle à l'évolution du domaine faunique au Québec, que ce soit par ses actions sur le terrain, son rôle de leader dans des projets fauniques, ou son influence durable sur les politiques et pratiques de gestion de la faune.

2. Retombées :

Pour toutes les catégories, il est essentiel de décrire comment les contributions du candidat ont eu un impact tangible et mesurable sur la faune ou la gestion des ressources fauniques. Quelles sont les conséquences à long terme de ses actions et comment ces retombées continuent-elles d'influencer la faune ou ses utilisateurs, même après la fin de son implication directe?

Ce critère est réparti en trois sous-volets :

- **Influence de la contribution du candidat (10 points) :** ampleur et importance des résultats obtenus, effets observables sur la faune, ses habitats ou les pratiques de gestion;
- **Pérennité du travail (5 points) :** durabilité des effets dans le temps et maintien des bénéfices générés par les actions du candidat;
- **Priorité dans la collectivité (5 points) :** pertinence et reconnaissance des retombées par le milieu concerné, et réponse à des besoins réels de la collectivité ou de la région.

3. Portée :

Pour toutes les catégories, évaluez l'étendue de l'impact des contributions du candidat. Qui en a bénéficié? Combien de personnes ou de groupes ont été touchés? La portée de ses contributions s'est-elle étendue au-delà de sa communauté locale, touchant un public plus large, ou a-t-elle eu des effets plus vastes au niveau régional ou provincial?

Ce critère est réparti en deux sous-volets :

- **Étendue et nombre de personnes touchées par la contribution (10 points) :** ampleur de l'audience, diversité des groupes ou régions rejoints et accessibilité de l'action ou du message;
- **Reconnaissance du milieu/influence (10 points) :** degré d'influence ou de reconnaissance du candidat au sein de sa communauté, de son réseau professionnel ou du public visé, ainsi que la crédibilité associée à ses réalisations.

4. Inspiration :

Pour toutes les catégories, expliquez comment les actions du candidat ont inspiré ou motivé d'autres individus ou groupes. Comment a-t-il joué un rôle de mentor ou de modèle dans sa communauté? A-t-il encouragé d'autres personnes à suivre son exemple et à s'engager activement dans la conservation ou la gestion de la faune? Indiquez en quoi son influence a renforcé les valeurs de durabilité, de préservation et de gestion responsable des ressources fauniques.

Ce critère est réparti en deux sous-volets :

- **Modèle pour les autres (5 points)** : capacité du candidat à inspirer son entourage, à servir de référence dans le domaine faunique ou à incarner des valeurs positives d'engagement et de leadership;
- **Partage des connaissances/mentorat/inspiration (5 points)** : transmission du savoir, accompagnement d'autres personnes ou groupes, ou toute autre forme d'encouragement favorisant la participation et la relève dans le domaine faunique.

5. Qualité de la présentation

Ce critère vise à apprécier la clarté, la rigueur et la complétude du dossier de candidature transmis. Il permet de valoriser les candidats dont la présentation du dossier facilite l'évaluation et met en valeur les réalisations de manière structurée et professionnelle.

Ce critère est réparti en deux sous-volets :

- **Qualité des documents et de la présentation (2,5 points)** : clarté du texte, cohérence de la mise en forme et qualité des supports soumis (formulaire, lettres d'appui, documents complémentaires);
- **Candidature conforme et complète (2,5 points)** : respect des exigences du formulaire, présence de toutes les sections demandées et conformité aux règles du programme.

ÉTAPE 4

Appuis

Lettres d'appui :

Il est demandé d'inclure à la demande de mise en candidature au moins une lettre d'appui signée (maximum trois). Celle-ci doit contenir des exemples et des récits précis et concrets illustrant comment le candidat répond à un ou plusieurs des critères d'évaluation en lien avec la catégorie choisie. Une lettre d'appui décrivant précisément comment le candidat atteint un critère peut permettre d'obtenir une meilleure note. Vous avez droit à un maximum de 1 000 mots (2 pages) pour chaque lettre.

Les lettres ne peuvent être soumises par des membres de la famille immédiate (ensemble des personnes ayant un lien de parenté) du candidat ni par la personne qui soumet la candidature.

Reconnaissance des lauréats

Une reconnaissance bien méritée

Les prix Harfang des neiges ont pour but de reconnaître des personnes, des organismes, des entreprises ou des établissements d'éducation qui, grâce à leurs actions et à leurs bons coups, permettent de promouvoir et de faire rayonner le domaine de la faune au Québec.

Les frais occasionnés par le déplacement des lauréates et des lauréats*, ainsi que celui de la personne qui les accompagne, sont pris en charge par le Ministère, en fonction des normes du Conseil du Trésor.

*ou des personnes qui les représentent, dans le cas d'organismes lauréats ou de lauréats à titre posthume.

Hommage

Pour l'édition 2026, une cérémonie officielle de remise des prix Harfang des neiges se tiendra en présence du Ministre en mai ou juin 2026 (date et endroit à venir).

IMPORTANT

Il est important de noter qu'une vérification des antécédents fauniques et environnementaux sera effectuée pour tous les candidats. En cas de non-conformité, un candidat pourra être exclu à la suite de cette analyse.

Avant d'envoyer une candidature, il faut vérifier si l'envoi contient :

- ☐ Le formulaire correspondant à la catégorie choisie dûment rempli et signé;
- ☐ S'il y a lieu, le document attestant que l'organisme ou l'entreprise est bien inscrit au Registre des entreprises du Québec;
- ☐ La ou les lettres d'appui.

Pour de plus amples informations, communiquez avec le responsable des prix Harfang des neiges, M. Alexandre Asselin, au 418 627-8691, poste 707364 ou à prixharfangdesneiges@environnement.gouv.qc.ca

*Environnement,
Lutte contre
les changements
climatiques,
Faune et Parcs*

Québec 